# Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone « Agropastorale » (MR07) de la Mauritanie

Vue sur le village de Chalka

Vue sur le barrage de Voum gleita

---

Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en Avril-Mai 2019 dans la Moughataa de M'bout, Wilaya de Gorgol.
L'information présentée fait référence à l'année de consommation octobre 2016- septembre 2017 ; sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq à dix ans.

# Table des matières

I. Contexte....3

II. Marchés....7

III. Calendrier saisonnier....8

IV. Catégorisation socioéconomique des ménages....10

V. Sources de nourriture....11

V. Sources de nourriture....13

VII. Schémas des dépenses des ménages....15

VIII. Risques et chocs....18

Annexes....20

# I. Contexte

L'étude de la zone de moyens d'existence « Agropastorale MR07 », suivant l'approche, de l'Analyse de l'Economie des Ménages, appelée HEA « Household Economy Analysis » a été réalisée par le Groupe de Travail HEA dont la coordination est assurée par Action Contre la Faim mission Mauritanie en collaboration avec l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSA) du Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA), à travers le Projet régional HEA Sahel du Bureau régional de Save the Children International (SCI) basé à Dakar. Toutes ces activités sont rendues possibles grâce aux financements de l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA), la branche humanitaire de l'United States Agency for International Development (USAID).

Cette étude a pour objectif de : (i) Faire la révision du profil de référence HEA de la zone de moyens d'existence « Agropastorale » ou MR07 ; (ii) Assurer le renforcement et la démultiplication des compétences des acteurs de la sécurité alimentaire et moyens d'existence de la Mauritanie sur l'approche HEA à travers une formation théorique et pratique sur le terrain ; (iii) Obtenir des informations détaillées et actualisées sur les moyens d'existence des ménages par groupe socio-économique dans la zone indiquée pour une meilleure connaissance de la vulnéraire des ménages et permettre un meilleur suivi des conditions de vie de ces derniers face aux chocs.

La Moughataa de M'bout dans la Wilaya du Gorgol a été retenue pour abriter cette étude du profil de la zone « Agropastorale MR07 ».

## 1. Description de la zone d'étude

La zone de moyens d'existence de l'étude est située principalement vers la partie-Sud du pays. Elle est limitée au Nord par les zones de moyens d'existence « Nomadisme pastorale MR01 » et « Pastorale Oasis et oueds MR03 », à l'Est par la zone de moyens d'existence « Nomadisme pastorale MR01 », à l'ouest par les zones de moyens d'existence « Pastorale et commerce MR05 » et « Transhumance pastorale MR04 », et au sud par la zone de moyens d'existence « Culture pluviale MR09 ». Elle couvre en partie les wilayas du Brakna (55% de la population), du Gorgol (57% de la population), de l'Assaba (74% de la population), du Tagant (57%), du Hodh EL Gharbi (74%) et du Hodh El Chargui (47% de la population). (Cf. Carte N°1)

Le climat de la zone est marqué par l'alternance d'une saison de pluie de 3 mois (juillet à septembre) et d'une longue saison sèche de 9 mois, qui est froide de novembre à février avec de basses températures (15° - 27°) et chaude de mars à juin avec de fortes températures (32° - 46°). La moyenne pluviométrique varie entre 250 – 350 mm/an.

**Carte N° 1 : Localisation de la zone d'étude**

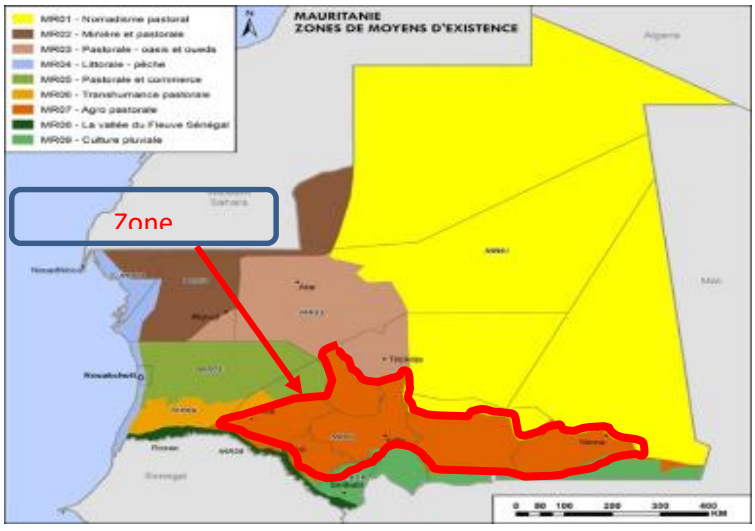


Les activités des communautés de la zone sont essentiellement concentrées autour de l'agriculture et l'élevage. Ces activités occupent quasiment tous les ménages dans la zone.

Leurs revenus proviennent principalement de la vente du bétail, d'une faible proportion de la production agricole, de la vente de leur force de travail sur place ou dans la migration saisonnière. L'agriculture pluviale est la plus repandue dans la zone et peu rentable avec les sècheresses récurrentes (presque chaque année ou chaque 2 ans). Cependant on y rencontre dans la zone quelques aménagements hydro-agricoles, comme le barrage de Voum Gleita et des cultures de décrue dans les bas-fonds. Au niveau des aménagements hydro-agricoles, l'insuffisance d'entretien des canaux d'irrigation et la pauvreté des sols contribuent à la baisse du rendement pour ces types de culture. Les spéculations dominantes sont le sorgho,

le maïs, le niébé, la pastèque graine et la production maraîchère (oignons, tomates, gombos, oseille de guinée, etc.).

L'agriculture dans la zone souffre d'un encadrement inadéquat et irrégulier des producteurs, du manque d'organisation des producteurs, des sécheresses récurrentes, de la divagation des animaux, des dégâts des déprédateurs et du manque de transformation et de conditionnement de la production.

L'élevage est essentiellement dominé par les bovins, les ovins et les caprins. La possession de l'ensemble de ces espèces est synonyme de richesse dans la zone surtout celle de bovins. La sécheresse, la rareté des points d'eau pendant la saison sèche poussent à la transhumance dans certaines parties de la zone de moyen d'existence. Cette zone de moyens d'existence est en général un couloir de transit des animaux pour la transhumance, des zones de moyens d'existence du nord du pays vers le sud ou vers le Sénégal ou le Mali. Les sécheresses récurrentes et les épizooties (maladies animales) constituent les principales contraintes pour l'élevage dans la zone. Aussi, il faut noter les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui constituent une entrave à une bonne évolution de cette activité.

Les principaux marchés dans la zone agropastorale sont : Aleg, Magta Lahjar, Kiffa, Guerou, Chegar, Boumdeid, Aioun El Atrouss, Nema, Kankossa, Boghe, M'bout et Kaédi. Pour les ménages de la partie Agropastorale de la Moughataa de M'bout, l'approvisionnement des ménages s'effectue en général sur le marché de M'bout et celui de Kankossa pour les communes frontalières (Lahrach et Chelkhet Tiyab) avec ce marché. Le marché de M'bout est approvisionné à partir de Kaédi et de Nouakchott pour les denrées de première nécessité (riz, huile, farine, sucre, *etc.*). Le marché de M'bout à son tour ravitaille les marchés de Kaédi et de Nouakchott en bétail et en produits agricoles locaux (sorgho, niébé, pastèque et produit maraîchers).

Les marchés à l'intérieur de la Moughataa de M'bout sont en général petits et éloignés les uns des autres, ce qui rend souvent difficile l'approvisionnement des ménages surtout pendant l'hivernage (saison des pluies). La ville de M'bout est le chef-lieu de la Moughataa qui se situe dans la wilaya du Gorgol.

Les principales sources de nourriture pour l'ensemble des groupes de richesse demeurent les achats alimentaires sur le marché et la consommation de la propre production agricole et animale (lait, viande, sorgho, maïs, niébé, pastèque *etc.*).

Dans la zone, l'accès aux soins de santé et à l'éducation est très limité à cause de l'insuffisance des infrastructures et de la distance qui sépare les usagers de ces services. Là où elles existent, elles souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et de moyen financier pour leur fonctionnement.

## 2. Répartition des Wilayas/Moughataa dans la zone

La zone de moyens d'existence « Agropastorale MR7 » traverse 6 Wilayas parmi les 15 du pays. Les wilayas et Moughataas faisant partie de cette zone de moyens d'existence sont présentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 1 : Répartition de la population par Moughataa et par Wilaya pour la zone de moyen d'existence « Agropastorale » (MR07) sur la base de la projection de population (RGPH 2013).**

| ZME | Wilayas | Moughataa | % population dans la Wilaya | Répartition Population de 2017 |
|---|---|---|---|---|
| | **Assaba** | Barkewol | 25% | 83871 |
| | | Boumdeid | 3% | 8711 |
| | | Guerou | 13% | 45596 |
| | | Kankossa | 2% | 6136 |
| | | Kiffa | 31% | 105971 |
| | **Total Assaba** | | **74%** | **250285** |
| | **Brakna** | Aleg | 29% | 93634 |
| | | Bababe | 4% | 12426 |
| | | Boghe | 2% | 6802 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Agropastorale MR07 | | M'Bagne | 2% | 7901 |
| | | Magta-Lahjar | 18% | 57639 |
| | **Total Brakna** | | **55%** | **178402** |
| | **Gorgol** | Kaedi | 12% | 45637 |
| | | M'Bout | 27% | 106129 |
| | | Maghama | 6% | 24565 |
| | | Monguel | 11% | 44423 |
| | **Total Gorgol** | | **57%** | **220754** |
| | **Hodh El Chargui** | Bassikounou | 4% | 17958 |
| | | Djigueni | 10% | 47011 |
| | | Nema | 18% | 80755 |
| | | Timbedra | 15% | 67650 |
| | **Total Hodh El Chargui** | | **48%** | **213374** |
| | **Hodh El Gharbi** | Aioun El Atrous | 19% | 61767 |
| | | Kobenni | 20% | 63844 |
| | | Tamchaket | 10% | 33261 |
| | | Tintane | 25% | 78362 |
| | **Total Hodh El Gharbi** | | **74%** | **237234** |
| | **Tagant** | Moudjeria | 52% | 43981 |
| | | Tidjikja | 5% | 4248 |
| | **Total Tagant** | | **57%** | **48229** |
| **Total Population Agropastorale** | | | **31%** | **1 148 278** |

## 3. Cadre Analytique HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins homogène en matière d'accès au marché et de système de production. Cette approche aide à déterminer comment les populations accèdent aux biens et services, dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse, d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leur dépense pendant une année de consommation alimentaire dite année de référence.

Aussi, elle fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptation des populations en cas de chocs, ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesses. En outre, cette approche permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaires et de développement.

## 4. Méthodologie

La méthode employée dans cette étude est celle couramment utilisée dans les profils ruraux. Il s'agit d'abord de la sélection de l'équipe de collecte de données, suivie de la session de formation de mise à niveau des enquêteurs. Ensuite, la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les marchés de la place. Puis, la collecte des données primaires sur le terrain à travers les focus groups. Au total, il y a eu cinquante (50) entretiens focus groups, dont dix (10) focus groups communautaires (informateurs clés du village) et quarante (40) focus groups ménages (représentants des groupes de richesse ménages). Les focus groups communautaires permettent de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique, tandis que les focus groups ménages permettent de recueillir les caractéristiques fondamentales du ménage type pour chaque groupe de richesse.

Enfin, les données primaires collectées sur le terrain sont traitées, analysées, puis consolidées en choisissant les valeurs modales comme valeur de référence pour donner l'image du ménage type pour chaque catégorie socio-économique dans une année normale dite année de référence.

La Moughataa de M'bout a servi de lieu de collecte des données primaires et secondaire pour cette étude.

## 5. Echantillonnage des villages

L'échantillonnage des sites de l'étude a été fait sur la base d'un choix raisonné selon les critères de la représentativité par rapport à la zone de moyens d'existence, les données de la population du village, la distance et l'accessibilité par rapport au chef-lieu de la Moughataa. Les villages ayant fait l'objet de la collecte de données pour cette étude sont les suivants :

**Tableau N°2** : Liste des villages cibles de l'étude.

| N° d'ordre | Communes | Villages | Coordonnée géographique | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Longitude | Latitude |
| 1 | TIKOBRA | LEGUENEIB | -12.25355 | 16.11878 |
| 2 | | M'ZEIRIGA | -12.37158 | 16.08688 |
| 3 | TERENGUEL EHEL MOULAYE ELY | BOUDAMI GREIDAYE | -12.38331 | 15.77635 |
| 4 | | TARINGUET IDEYCHOUF | -12.36526 | 15.80196 |
| 5 | N'DJADJBENNI GANDEGA | ALMANE | -12.41911 | 15.71002 |
| 6 | | BOUDAMI SAMINGUE | -12.49678 | 15.67136 |
| 7 | EDEBAYE EHEL | BEILOUGUET EHEL SALEM | -12.72278 | 15.74152 |
| 8 | SOUVE | DEBAY FRALADOUM | -12.23763 | 16.03282 |
| 9 | | HSEY CHEMS BIDHANE | -12.25774 | 15.95133 |
| 10 | VOUMGLEITA | CHALKHA ZEINA | -1277533 | 15.793255 |
| 11 | M'BOUT | M'BOUT | -12.57961 | 16.02371 |

**Carte N° 2 : Carte de la répartition des villages échantillon**

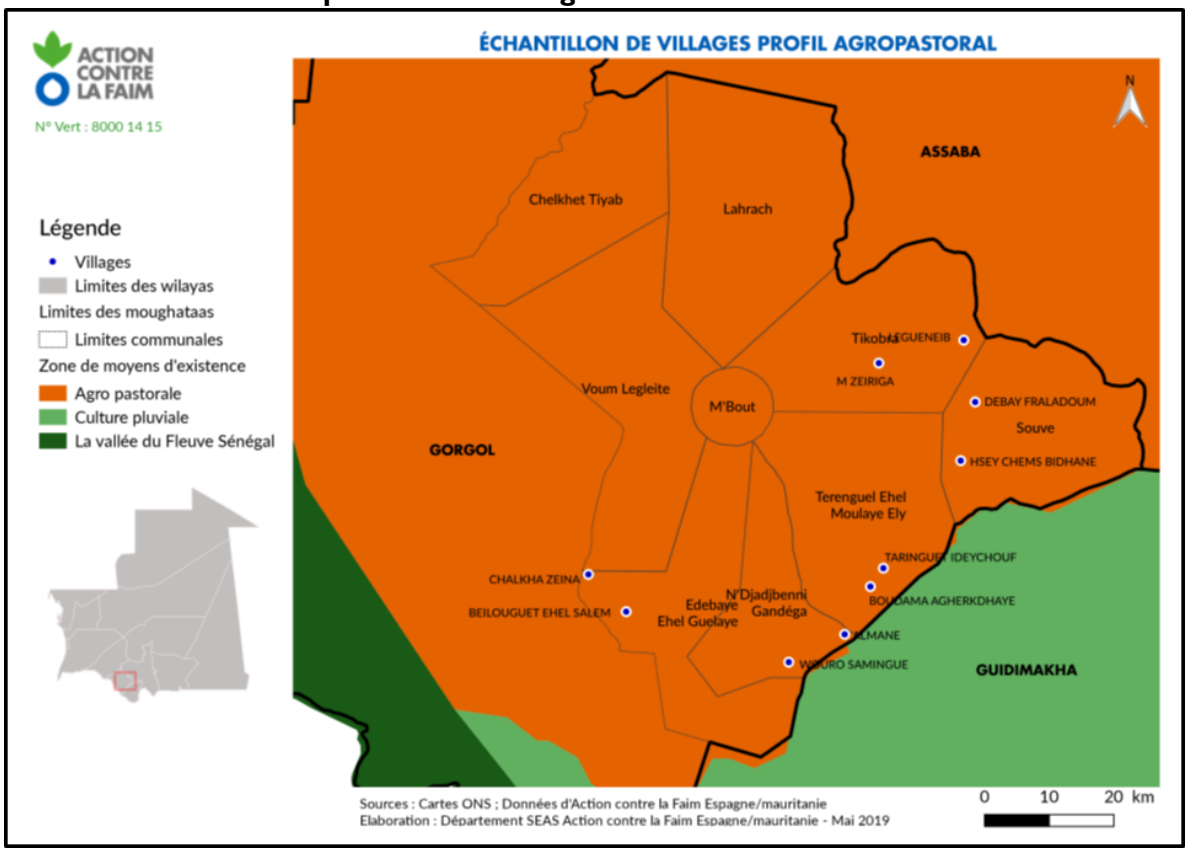

## II. Marchés

La zone d'étude « Agropastorale MR07 » ne connaît pas de problème majeur d'approvisionnement des ménages en denrées alimentaires de première nécessité en la faveur de sa proximité avec l'existence de grands centre d'approvisionnement des wilayas du Guidimakha, du Gorgol des 2 Hodhs et de l'Assaba. Les marchés sont bien approvisionnés tant en produits vivriers locaux ou provenant des zones voisines (sorgho, maïs, niébé, pastèque, *etc.*), en bétail (bovins, ovins et caprins) qu'en articles importés (riz, farine de blé, blé en grain ou moulu, sucre, huile, habillement, etc.) et en services (travail, transport, communication, *etc.*). Il est la plaque tournante du circuit de commercialisation dans la Moughataa. Toutefois, les routes à l'intérieur de la Moughataa sont en très mauvais état, certaines impraticables en saison d'hivernage (saison des pluies). Le marché central de M'bout fait partie des marchés les plus important de la wilaya du Gorgol après celui du chef –lieu de la wilaya (Kaédi).

**Graphique N°1** : Comparatif du prix moyen du Kg par produit alimentaire entre la période de Pré-récolte et post-récolte pendant l'année de référence

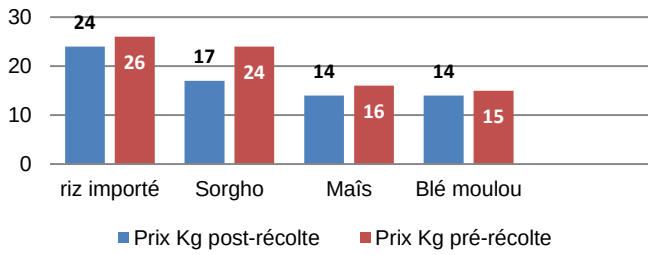


Les marchés des chefs-lieux de commune approvisionnent le marché central de M'bout en produits agricoles locaux et en bétail. Les céréales sur les marchés de la zone sont d'origine locale ou importées selon la période. Juste après la période des récoltes locales d'octobre à décembre, la production locale de céréales est disponible sur les marchés et à partir de mars jusqu'en septembre prennent place les céréales d'origine importée. Pour la vente de la production locale, le moud est la principale mesure utilisée. Il équivaut à 4 Kg pour le sorgho et le maïs, 3 Kg pour le niébé et 2,5 Kg pour les graines de pastèque. S'agissant des produits importés la vente s'effectue en général en sac de 50 Kg ou en Kg.

Notons que tous les montants mentionnés dans ce rapport sont indiqués dans la nouvelle unité monétaire de la Mauritanie (MRU).

Le prix moyen des principales denrées consommées sur le marché de M'bout qui a été le marché de référence pour cette étude était le suivant en période post-récolte et pré-récolte : le riz importé vingt-quatre ouguiyas (24 MRU) contre vingt-six ouguiyas (26 MRU) en pré-récolte, le sorgho dix-sept ouguiyas (17 MRU) contre vingt-quatre ouguiyas (24 MRU) en pré-récolte, le maïs et le blé moulu ont coûté chacun quatorze ouguiyas (14 MRU)/Kg contre respectivement seize ouguiyas (16 MRU) et quinze ouguiyas (15 MRU) en pré-récolte.

**Graphique N°2 :** Compartif des Prix moyen minima & maxima des animaux en année de référence

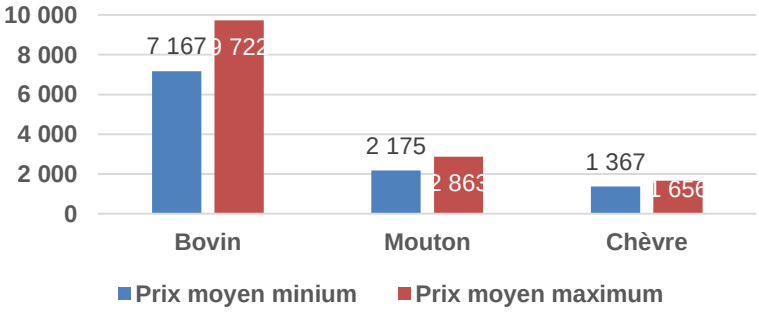


En général, dans la zone de moyens d'existence les ménages achètent régulièrement du riz qui est peu produit par la majorité des ménages à l'exception des endroits où existent des aménagements rizicoles. Comme la principale production est le sorgho, quand elle est épuisée, les ménages préfèrent acheter du maïs en substitution à cette denrée à cause de son prix relativement moins cher.

Parlant des animaux, le prix moyen des petits ruminants (mouton et chèvre) a peu fluctué toutefois celui des bovins a connu hausse significative au cours de notre année de référence.

Les prix moyens, minimum et maximum du bovin étaient de sept mille cent-soixante-sept ouguiyas (7167 MRU) et neuf mille sept-cents-vingt-deux ouguiyas (9 722 MRU). Ceux du mouton ont été de deux mille cent-soixante-quinze ouguiyas (2 175 MRU) et deux mille huit-cents-soixante-trois ouguiyas (2 863 MRU). Tandis que, pour la chèvre, ils ont été de mille trois-cents-soixante-sept ouguiyas (1 367 MRU) et mille six-cents-cinquante-six (1 656 MRU). (Cf. graphique N°2)

## III. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier nous décrit l'ensemble des activités et évènements qui se succèdent dans la zone de moyens d'existence au cours d'une période de douze mois appelée ***« année de référence ».*** Dans notre contexte précis, le calendrier saisonnier commence avec la fin de l'hivernage, qui commence en octobre pour finir en septembre. L'année qui a servi de référence pour notre étude est la période d'octobre 2016 à septembre 2017. Selon les informateurs clés dans la zone, elle a été moyenne et normale pour la plupart des populations de la zone de moyens d'existence « Agropastorale MR07 ». Les communautés dans la zone s'occupent essentiellement des activités agricoles, de l'élevage, de l'exode, de la main d'œuvre locale, du petit commerce et de la cueillette.

La pluviométrie est essentielle dans la zone pour permettre aux communautés de pratiquer les deux activités majeures de la zone de moyens d'existence (agriculture et élevage). Il faut noter que dans la zone l'existence de certains aménagements hydroagricoles qui permettent des exploitations des produits maraîchers. Dans la zone, les pluies utiles s'installent du mois de juillet au mois de septembre.

L'analyse du calendrier saisonnier montre 3 grandes périodes d'activités qui sont les suivantes :

La 1ère période octobre – novembre, correspond à la période des récoltes de la production agricole. Elle peut être considérée comme une période faste dans la zone de moyens d'existence avec la disponibilité de la production agricole, dans une moindre mesure celle du lait, et des denrées relativement moins chères. C'est la période propice au remboursement des dettes et le début de l'installation de la production maraîchère là où elle existe dans la zone. Elle annonce également les départs saisonniers de bras valides vers les villes pour la recherche de travail. La prolifération de la Malaria ou paludisme est généralement observée pendant la période. Cette periode est caracterisee aussi par la vente de la production par les categories TP et P et l'achat de cette production par les nantis pour leur stock.

La 2ère période de décembre à juin, elle correspond à la période sèche-froide et la période sèche-chaude qui constitue la grande période de migration des bras valides vers les grandes villes à la recherche du travail pour générer des ressources permettant à leurs ménages de s'acheter de la nourriture et des biens et services indispensables à la survie et au développement.

Elle est aussi la période pendant laquelle, se déploient localement les quelques bras valides restés au village pour les activités maraîchères et pour la main d'œuvre dans la construction (réparation des maisons et hangars). Elle correspond également, au pic des ventes de bétail (décembre-janvier) avec le regain d'embonpoint des animaux à la sortie de l'hivernage avec les disponibilités en pâturage et les résidus de récolte et à la période transhumance des animaux vers le Guidimakha et le Sénégal à la recherche de point d'eau et de pâturage mieux fournis. C'est une période de baisse du niveau de la production laitière avec la détérioration des conditions générales d'élevage.

Certaines activités dans la zone comme le petit commerce, la main d'œuvre de construction, le ramassage des produits de cueillette (jujube, fruits des balanites « miro blanc »), sont effectuées par la communauté pendant cette période. A cause de la forte chaleur et de la présence du vent chaud (harmattan) pendant cette période, on note la prolifération des épidémies de méningite. La fête de Ramadan et les cérémonies de mariages sont célébrées durant cette période.

La 3ème période, de juillet à septembre correspond aux mois de pluies pendant lesquels, les opportunités pour la main d'œuvre agricole sont au pic avec l'installation et l'entretien des cultures. Elle correspond à la période de flambée des prix des denrées comme le sorgho avec la rareté (épuisement) des stocks familiaux et la faiblesse de d'approvisionnement des marchés en ces denrées. Pendant cette période, les ménages sont obligés à contracter des prêts pour juguler leurs difficultés alimentaires surtout pour les couches les plus vulnérables. Pendant cette période des pluies, on assiste à une augmentation des cas de paludisme.

## Tableau N° 3 : Calendrier saisonnier

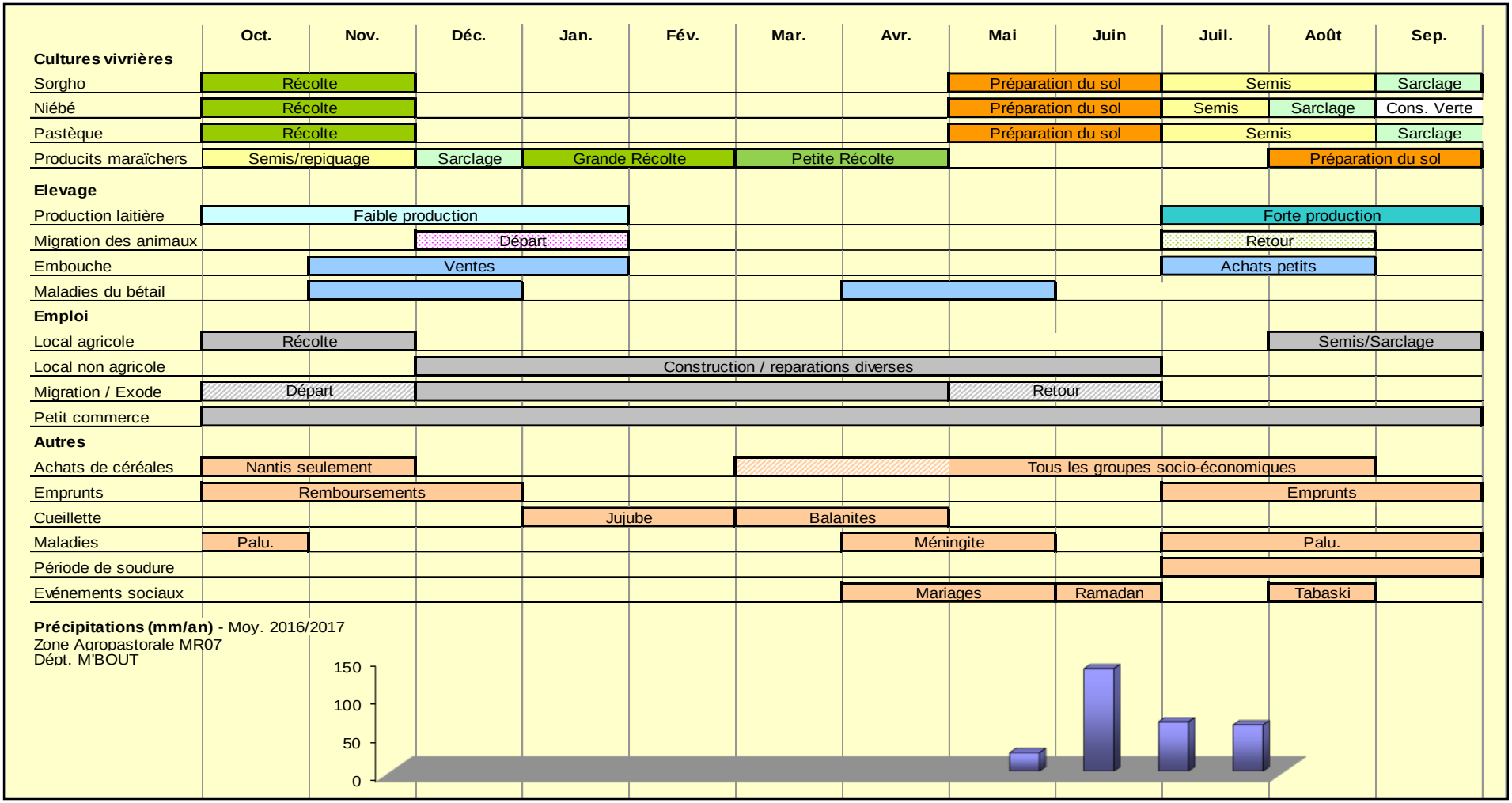

## IV. Catégorisation socioéconomique des ménages

**Tableau N° 4 : Catégorisation socioéconomique des ménages par groupe de richesse**

| | Proportion relative (%) des ménages | Taille de ménage | Superficie | Bétail | Revenu annuel (M RU) | Nombre de bras valide |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Très pauvres | 26 % | 6 | 0,68 | Chèvre (4)<br>Asin (1)<br>Equin (0)<br>Volaille (2)<br>Téléphone (1) | 26 620 | 1,5 personnes |
| Pauvres | 30 % | 7 | 1 | Bovin (3)<br>Chèvre (7)<br>Ovin (2)<br>Asin (1)<br>Equin (0)<br>Volaille (4)<br>Charrette (1)<br>Téléphone (1) | 40 620 | 2 personnes |
| Moyens | 27 % | 8 | 1,5 | Bovin (7)<br>Chèvre (12)<br>Ovin (5)<br>Asin (2)<br>Equin ( 0 à 1)<br>Volaille (5)<br>Charrette (1)<br>Téléphone (1 à 2) | 64 466 | 3 personnes |
| Aisés | 17 % 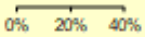  | 11 | 2 | Bovin (15)<br>Chèvre (20)<br>Ovin (10)<br>Asin (3)<br>Equin (1)<br>Volaille (8)<br>charrette (1)<br>Téléphone (2) | 90 075 | 4 personnes |

Dans le travail de terrain, il était nécessaire de s'accorder avec les informateurs clés dans les focus groupes au niveau des villages sur la notion de ménage en HEA, qui est l'ensemble des personnes apparentées ou non qui vivent ensemble, mettant en commun leur moyen et reconnaissant l'autorité d'une personne appelé chef de ménage. Il s'agit donc du ménage avec ses dépendants (personnes à charge) y compris les migrants saisonniers. Ce type de ménage est appelé en langue locale ***« OUSRA »,*** appellation qui a été toujours utilisé par les équipes de collecte de données pour faciliter la compréhension des communautés.

Selon les informant-clés dans les villages, il existe bien des différences du point de vue économique entre les ménages dans la zone de moyens d'existence. Cette différence réside essentiellement dans : i) la composition du ménage (taille du ménage et nombre de bras valides), ii) la possession et l'exploitation des superficies en agriculture, iii) la possession du bétail et iv) la possession d'autres biens productifs (charrettes, animaux de traits, *etc.*)

Des discussions de focus groups communautaires, il ressort en générale quatre groupes de richesse comme dans la plupart des zones rurales au Sahel, les ménages Très Pauvres (TP), les ménages Pauvres (P), les ménages Moyens (M) et les ménages Aisés (A). Les ménages dans la zone de tous les groupes de richesses, sont typiquement monogames. Les caractéristiques distinctifs entre les ménages des différents groupes de richesse sont : le Ménage typique TP est composé de 6 personnes, dont 2 bras valides exploitant 0,68 ha et possédant 4 chèvres, 1 âne, 2 volailles, 1 téléphone et un revenu annuel d'environ **vingt-six mille six-cent-vingt ouguiyas (26 620 MRU)** ; celui d'un ménages P est composé 7 membres, dont principalement 2 à 3 bras valides exploitant 1 ha, il dispose d'environ 3 bovins, 7 chèvres, 2 moutons, 1 âne et 4 volailles, 1 charrette, 1 téléphone et un revenu annuel d'environ **quarante mille six-cent-vingt ouguiyas (40 620 MRU)**; tandis que le ménage typique M est composé de 8 personnes, dont 3 bras valides exploitant 1,5 ha, il dispose d'environ 7 bovins, 12 chèvres, 5 moutons, 2 ânes, 0 à 1 cheval, 5 volailles 1 charrette, 1 à 2 téléphones et un revenu annuel d'environ **soixante-quatre mille quatre-cent-soixante-six ouguiyas (64 466 MRU)**; s'agissant du ménage typique A, il est composé de 9 personnes, dont 4 bras valides qui exploitent 2 ha, il dispose d'environ 15 bovins, 20 chèvres, 10 moutons, 3 ânes 1 cheval, 6 volailles, 1 charrette, 2 téléphones et un revenu annuel d'environ **quatre-vingt-dix mille soixante-quinze ouguiyas (90 075 MRU)** .

Le tableau N° 4 ci-dessus nous donne les caractéristiques du ménage type de chaque groupe de richesse.

Les ménages TP, représentant 26% des ménages, soit environ 18% de la population, ne disposent que de seulement 8% des petits ruminants et 14% des superficies exploitées. Les ménages P représentant 30% des ménages, soit environ 28% de la population ne disposent que de 17% des bovins, 20% des petits ruminants et 25% des terres exploitées. Cependant, les ménages M, représentant 27% des ménages, soit 29% de la population, possèdent environ 35% des bovins, 34% des petits ruminants et 33% des terres exploitées. S'agissant des ménages Aisés, ils constituent 17% des ménages, soit 25% de la population, ils détiennent 48% des bovins, 38% des petits ruminants et 28% des superficies exploitées.

## V. Sources de nourriture

**Graphique N°3 : Sources de Nourriture en année de référence et par catégorie de richesse**

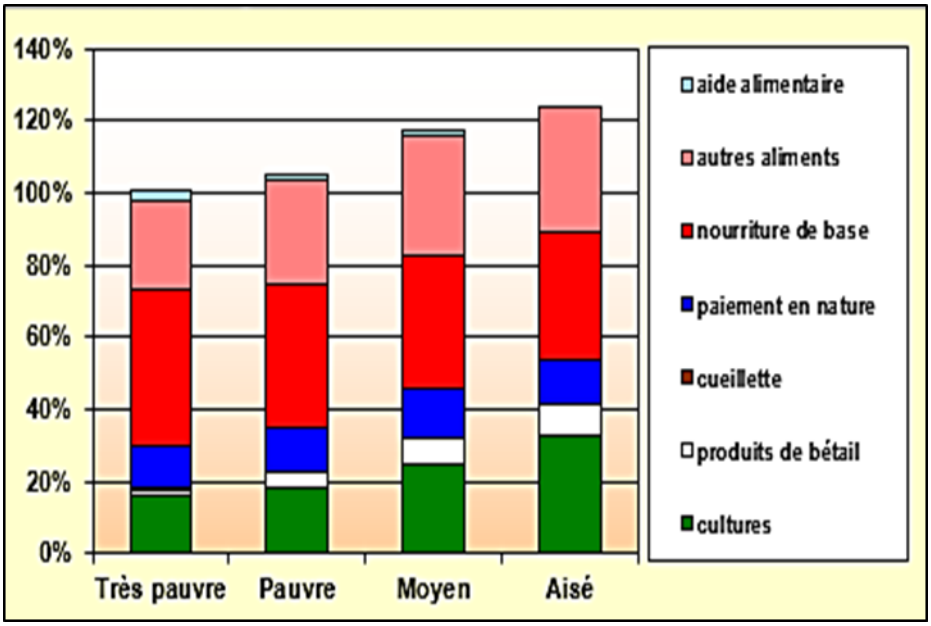


Nous constatons dans la zone que tous les groupes de richesse pendant l'année de référence 2016-2017 parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum, sur la base du seuil de 2 100 Kcal/personne/jour. Mais sans les aides alimentaires de l'état et ses partenaires (distributions alimentaires), les ménages Très Pauvres ne l'auraient pas couvert. Ce qui prouve à suffisance que la zone « Agropastorale MR 07 », bien qu'elle soit une zone de production agricole, les ménages selon les groupes de richesses ne couvrent qu'environ moins de 1/3 de leur besoin énergétique annuel par la propre production. Les ménages TP sans les aides alimentaires peinaient à couvrir l'intégralité de leurs besoins énergétiques minimums.

Les sources de nourriture pour les ménages agropasteurs de la Mauritanie sont essentiellement constituées par cinq (5) sources. Ils s'agissent : des achats de nourriture sur le marché, qui constituent la principale source pour tous les groupes de richesse ; la propre production (production agricole et animale) qui constitue la seconde source ; la 3ème source qui est le paiement en nature (constitués par la nourriture consommée par les exodants), la 4ème source constituée des aides alimentaires (en nature céréales, huile, *etc.*) de l'Etat et ses partenaires et enfin une infime contribution des produits de cueillette (jujube et les fruits de balanites ou « muron blanc »).

***Les achats de nourriture*** atteignent près de 70% des besoins énergétiques minimums pour tous les groupes socioéconomiques. Ces achats de nourriture sont constitués principalement de céréales de base (riz, blé et maïs). Les achats de céréales de base atteignent environ 40% des besoins énergétiques minimums des ménages de la zone toutes catégories confondues. Une portion de ces achats de nourriture est représentée par les aliments de diversification tels que la viande, le lait, le sucre, l'huile, le niébé, les pâtes alimentaires et le pain, atteignant environ 30% des besoins énergétiques minimums annuels des ménages pour tous les groupes de richesse.

***La production agricole*** (sorgho, niébé, pastèque *etc.*) est la seconde source de nourriture et contribue à 16% du besoin énergétique minimum pour les ménages Très Pauvres (environ 2 mois), 19% pour les Pauvres (2 mois de couverture et quelques jours), 25% pour les ménages Moyens (juste pour 3 mois de couverture des besoins) et 33% pour les ménages Aisés (environ 4 mois de couverture des besoins). Cette production agricole essentiellement pluviale est tributaire des aléas climatiques. Il existe dans la zone quelques périmètres irrigués et périmètres maraîchers.
***Les paiements en nature*** sont représentés par la nourriture consommée par les membres exodants des ménages sur leur lieu de migration. Elle constitue la 3ème source de nourriture et contribue fortement dans la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages dans la zone. Cette source de nourriture atteint environ 12% des besoins énergétiques annuels pour toutes les catégories de richesse.
**La production animale** (lait et viande) est la quatrième source de nourriture. Elle est de seulement 1% des besoins énergétiques chez les ménages Très Pauvres, de 4% pour les ménages Pauvres, de 7% pour les ménages Moyens et de 9% pour les ménages Aisés. Cette production animale est fortement liée à la taille du cheptel possédé par les groupes de richesse.
***Les aides alimentaires*** sont constituées des distributions alimentaires de vivres par le gouvernement et ses partenaires (SNU et ONGs), pendant la période de soudure. Pour cette source qui a permis principalement aux ménages TP de combler leur besoin énergétique annuel, elle a atteint 3% pour cette catégorie de richesse, 2% pour les P et 1% pour les M.
***La cueillette*** est pratiquée par les ménages Très Pauvres et Pauvres sur les produits comme le jujube, les fruits des balanites ou « miro blanc ». Ces produits de cueillette consommés contribuent faiblement aux besoins énergétiques des ménages. Ils sont utilisés comme amuse-gueule surtout par les enfants et parfois comme source de revenu et de traitement de traditionnel.

**Graphique N°4 : La production de la nourriture en termes de genre entre les membres du ménage**

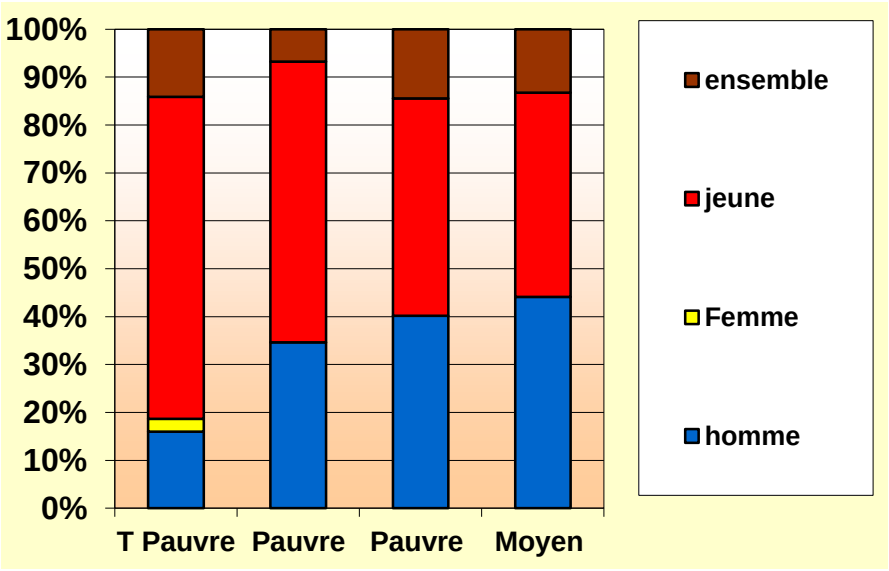


L'essentiel des sources de nourriture sont générées par l'ensemble des membres du ménage (homme, femme et jeunes) à travers la production agricole et les achats sur le marché. Les femmes contribuent en plus de ses sources à travers la production de lait et des produits laitiers. Quant aux jeunes qui partent en exode la nourriture qu'ils consomment sur leur lieu de migration pour la recherche du travail contribue dans une proportion non négligeable à la couverture des besoins énergétiques annuels du ménage pour toutes les catégories de richesse. S'agissant des hommes en dehors de la contribution commune il apporte au ménage à travers les abattages des animaux sur le troupeau. Ce qui apporte une infime partie pour la satisfaction des besoins énergétiques du ménage.

## V. Sources de nourriture

**Graphique N° 5 : Revenu annuel par catégorie de richesse**

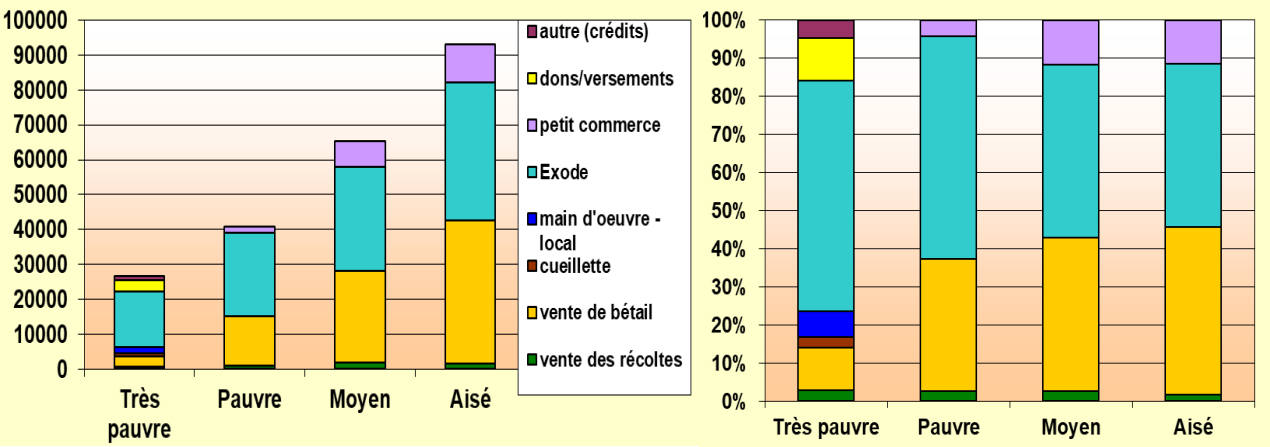


L'analyse des sources de revenu des différents groupes de richesse dans la zone montre qu'il n'y a pas une différence significative entre les ménages TP et les P ainsi qu'entre ménages M et A si nous nous référons au revenu par rapport aux membres de ménages. (Cf. graphique N°6). Toutefois, l'écart est significatif entre un ménage A et un ménage TP, en valeur absolu, le revenu annuel d'un ménage typique A fait 3,4 fois celui d'un ménage TP et 2,2 fois celui d'un ménage P contre 1,4 fois celui d'un ménage M. Le revenu moyen annuel d'un ménage « typique » Aisé est estimé à environ quatre-vingt-dix mille soixante-quinze ouguiyas (90 075 MRU), d'un ménage M est de soixante-quatre mille quatre-cent-soixante-six ouguiyas (64 466 MRU), d'un ménage P de quarante mille six-cent-vingt ouguiyas (40 620 MRU). Le revenu des ménages est principalement tiré des activités comme l'envoi des exodants, la vente du bétail et de la production agricole, la main d'œuvre locale (agricole et construction) et le petit commerce.

***Les envois des exodants*** constituent la principale source de revenus pour les ménages toutes catégories confondues dans la zone de moyens d'existence. Globalement, 48% des ressources des ménages dans la zone proviennent de ces envoies. Les bras valides après les récoltes de l'hivernage se dirigent presque tous principalement vers la Capitale ou vers les zones minières à la recherche d'opportunités de travail. Le nombre de bras valides exodants varie selon les groupes de richesse. Le revenu reçu par ménage et par catégories de richesse est d'environ seize mille cent ouguiyas (16 100 MRU) pour les ménages TP (soit 60% du revenu du ménage), vingt-trois mille neuf-cent-vingt ouguiyas (23 920 MRU) pour les P (soit 59% du revenu), vingt-neuf mille sept-cent-seize ouguiyas (29 716 MRU) pour les ménages M (soit 45% du revenu annuel) et enfin trente-neuf mille six-cent-soixante-quinze (39 675 MRU) pour les ménages A (soit 43% du revenu annuel).

***La vente de bétail*** est la seconde source de revenu dans la zone de moyens d'existence et atteint environ 37% des revenus globaux annuels générés dans la zone de moyens d'existence. Puisse que les ménages ne disposent pas des mêmes avantages en matière de possession de bétail, sa contribution dans la constitution des revenus varie selon les catégories de richesse. Elle est de trois mille cent cinquante ouguiyas (13 950 MRU) pour les ménages P (soit 34% du revenu), vingt-six mille trois-cent (25 300 MRU) pour les ménages M (soit 39% du revenu) et quarante-un mille cent ouguiyas (38 100 MRU) pour les ménages A (soit 42% du revenu annuel).

***Le Petit commerce*** occupe la troisième place des sources de revenu dans la zone de moyens d'existence et son apport dans la mobilisation des ressources de la zone de moyens d'existence a atteint 9% du revenu global généré. Il est généralement pratiqué par les ménages P, M et A ceux de la catégorie TP n'ayant pas suffisamment de ressource pour le pratiquer. Le niveau d'investissement aussi varie selon les groupes de richesse qui mènent l'activité. Il a généré 4% des revenus pour les ménages P (1 700 MRU) et 12% des revenus pour les ménages M et A (soit respectivement 7 650 MRU et 10 600 MRU).

***Les Dons/ versements*** sont constitués des transferts monétaires par le Gouvernement et ses partenaires, ainsi que des entres aides sociales. Cette source a surtout profité aux ménages TP dans la zone de moyens d'existence et se chiffrait à environ trois mille ouguiyas (3 000 MRU), soit 11% du revenu annuel pour cette catégorie. Elle a été d'une importance capitale pour ces ménages en année de référence pour leur permettre de joindre les deux bouts.

***La vente des récoltes,*** avec le faible niveau de la production agricole, toutes les catégories de richesse vendent une faible proportion de leur récolte, ce qui rend la contribution de source presque insignifiante dans la constitution du revenu des ménages comparativement à certaines zones agropastorales du Sahel. Toutefois, elle a atteint environ 3% du revenu annuel pour tous les groupe de richesse et représente en valeur absolue un montant de sept-cent cinquante ouguiyas (750 MRU) pour les ménages TP, mille cinquante ouguiyas (1050 MRU) pour les ménages P, mille huit cent ouguiyas (1 800 MRU) pour les ménages M et mille cinq cent ouguiyas (1 500 MRU) pour les ménages A.

***La main d'œuvre locale*** est constituée par les travaux champêtres et le travail journalier pour la réhabilitation des maisons et représente en année de référence une source de revenu pour les ménages. Le revenu généré de cette source est de dix-huit mille ouguiyas (18 000 MRU) pour les TP soit environ 7% de leur revenu annuel.

***Autres,*** il s'agit des crédits avec les fournisseurs de denrées alimentaires de la place, qui sont contracté par les ménages. Ils ont été en général contractés par les ménages TP pour juguler la période de soudure. Le montant contracté s'élevait à environ mille deux-cent-cinquante (1 250 MRU) soit 5% de leur revenu global annuel.

Les différents ménages de la zone ont pratiquement les mêmes opportunités d'accès aux revenus, mais les sources varient d'une catégorie à une autre en fonction des moyens humains et des capacités d'investissement des ménages.

Le revenu per capita et par groupe de richesse montre presque une similarité du niveau de revenu entre les ménages TP et P ainsi qu'entre les ménages M et A. Cependant, la différence est significative entre les deux niveaux de richesse à savoir les pauvres (TP, P) et les mieux dotes (Moyen, Aisés). Le revenu par capita annuel du ménage type TP est de cinq mille trois-cent-vingt-quatre ouguiyas (5 324 MRU) contre cinq mille huit-cent-trente-un ouguiyas (5 803 MRU) pour les ménages P ; tandis qu'il est de huit mille cinquante-huit ouguiyas (8 058 MRU) pour les ménages M contre huit mille quatre-cent-quatre-vingt-neuf ouguiya (8 189 MRU) pour les A. (cf. graphique N° 6).

**Graphique N° 6 : Revenu annuel per capita et par catégorie de richesse**

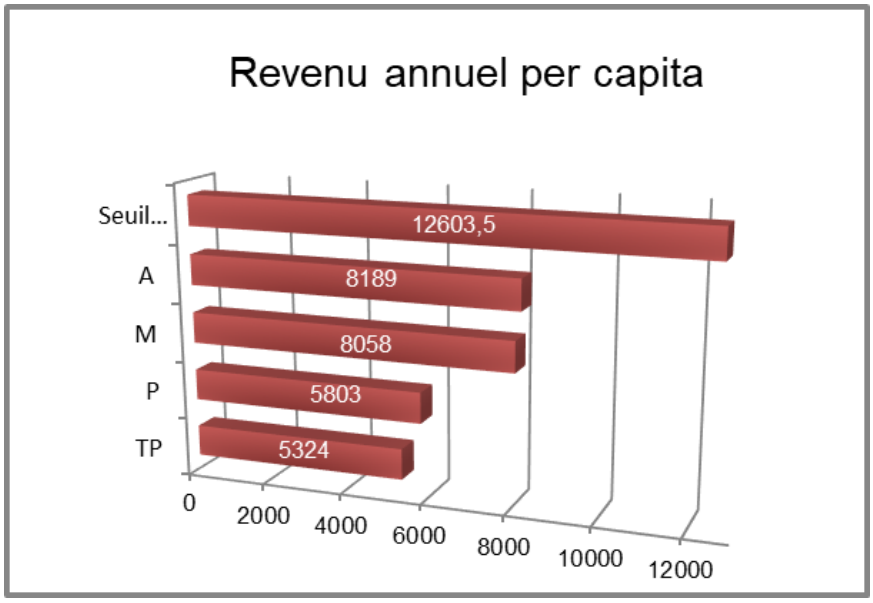


L'analyse comparative avec le seuil de pauvreté national fixé à 12 603,5 ouguiyas MRU/personne/an (Source : Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014) montre que les ménages toutes catégories confondues vivent en dessous du seuil de pauvreté nationale. Le revenu per capita journalier, il est de d'environ 0,42 $US [1]par personne et par jour pour les ménages Très Pauvres, , 0,45 $US pour les ménages Pauvres, 0,63 $US par jour pour les Moyens et 0,64 $US pour les Aisés. Toutes les catégories de richesses vivent avec moins de 1

[1] Pendant notre année de référence, 1 $US était sensiblement = 35,1 ouguiyas MRU

$US par personne et par jour. Ce qui indique que dans la zone les communautés vivent toutes en dessous du seuil de pauvreté internationale.

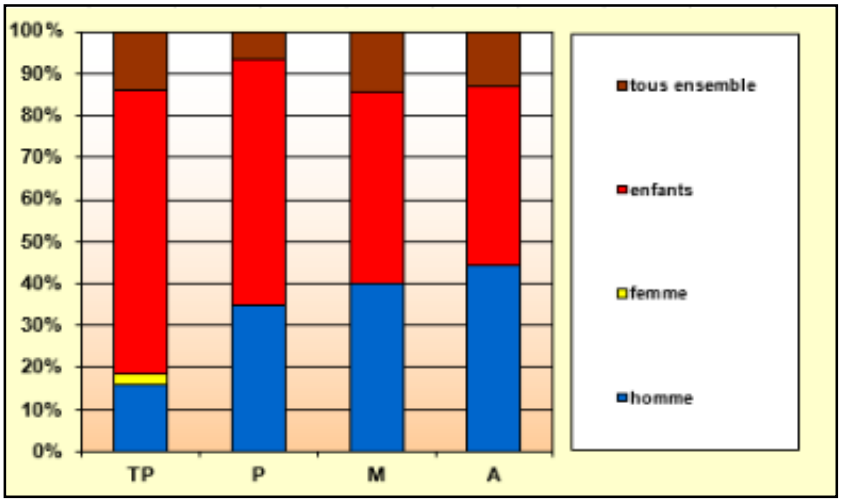


**Graphique N° 7 : Contribution des membres du ménage dans la constitution du revenu**

L'analyse genre du revenu fait apparaître une part importante des jeunes dans la constitution du revenu et aussi une part non négligeable de celle des femmes. Nous constatons que dans la zone, pour toutes les catégories de richesse les jeunes pratiquent l'exode saisonnier principalement vers la capitale Nouakchott ou vers les zones minières de Zouerate ou Nouadhibou. Et cette source de revenu est très substantielle dans la constitution des revenus des ménages de la zone. Pour les ménages TP et P la contribution des jeunes dans la constitution du revenu annuel pour cette catégorie a atteint environ 60%. Tandis qu'elle représente environ 45% et 43% respectivement pour les ménages M et A. Cette source de revenu constitue la principale source de revenu dans la zone de moyens d'existence et atteint environ 48% du revenu global.

## VII. Schémas des dépenses des ménages

**Graphique N° 8 : Dépenses annuelles par catégorie de richesse**

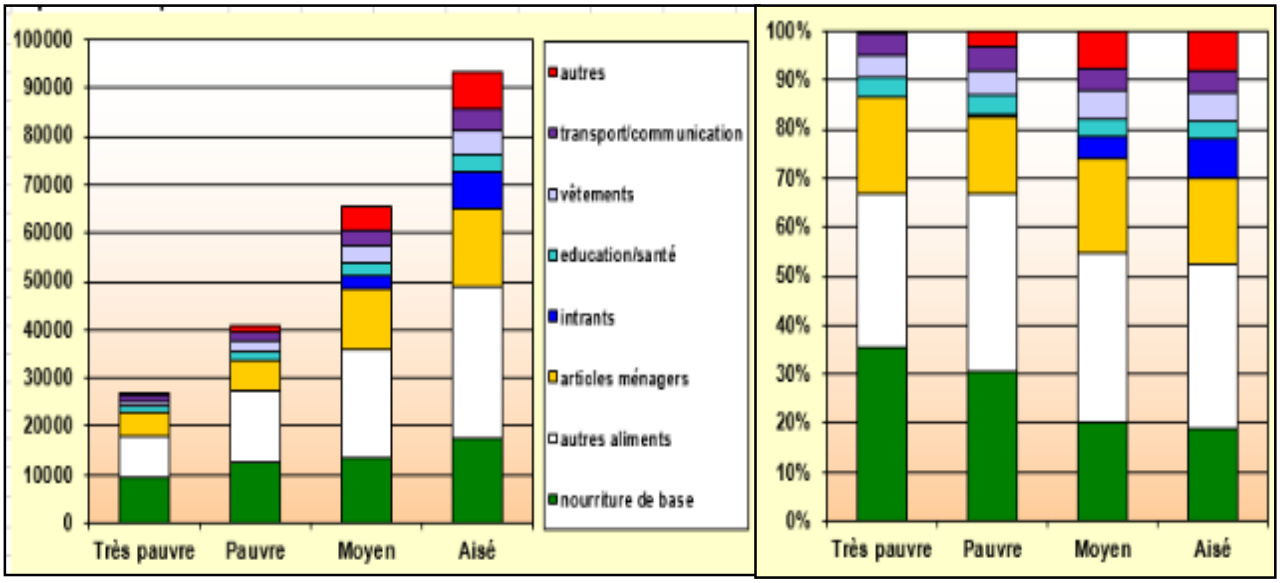


Bien que nous soyons en zone agropastorale, l'essentiel du revenu des ménages de la zone est consacré aux achats de nourriture (nourriture de base & aliments de diversification) pour tous les groupes de richesse. Cela est essentiellement dû à la faiblesse du niveau de la production agricole dans la zone qui est largement déficitaire pour couvrir le besoin annuel de la population.

Les postes de dépenses sont quasi similaires pour les groupes de richesses : achats de nourriture, d'articles ménagers, frais pour les services sociaux de base (santé et éducation), achats de vêtements, frais de transport/communication, autres dépenses (taxes/impôts, les dépenses liées aux engagements communautaires, les remboursements de crédits et la petite économie en cash) et achat des intrants bétail (produits vétérinaires, aliments bétail) qui sont effectués par les ménages des catégories M et A disposant de

l'essentiel du bétail. Nous constatons que seuls les ménages M et A, après toutes les dépenses, disposent d'un petit montant en réserve.

Les dépenses annuelles par catégorie de richesse dans la zone « Agropastorale » sont estimées à environ vingt-six mille cinq-cent-vingt ouguiyas (26 620 MRU) pour la catégorie des ménages TP, Quarante mille huit-cent-vingt ouguiyas (40 820 MRU) pour la catégorie des ménages P, soixante-cinq mille quatre cent soixante-six ouguiyas (65 466 MRU) pour les M et quatre-vingt-treize mille soixante-quinze ouguiyas (93 075 MRU) pour les ménages plus Aisés. Notons que pour les ménages M et A le reliquat en cash est inclus dans ce montant, il est respectivement de trois mille deux-cent-vingt-huit ouguiyas (3 228 MRU) et de quatre mille deux-cent-quatre-vingt-neuf ouguiyas (4 289 MRU).

***Achat de nourriture de base*** est constitué principalement de riz, de blé grain et de maïs, qui sont les denrées de bases des ménages dans la zone. Les dépenses pour la nourriture de base sont estimées pendant notre année de référence à neuf mille quatre cent quarante ouguiyas (9 440 MRU) pour les ménages TP (35% des dépenses), douze mille trois cent quatre-vingt-dix ouguiyas (12 390 MRU) pour les ménages P (30% des dépenses), treize mille trois-cent-dix ouguiyas (13 310 MRU) pour les ménages M (soit 20% des dépenses) et dix-sept mille sept-cent ouguiyas (17 700 MRU) pour les ménages les ménages Aisés (soit 19% des dépenses). Ces achats de nourritures de base se font par sac pour tous les groupes de richesse.

***Achat d'autres aliments*** est composé d'arachide, de sucre, de viande, d'huile, de lait, de pâtes alimentaires, de pain, *etc*. La dépense pour ce poste s'élève à huit mille trois-cent-trente-six ouguiyas (8 336 MRU) soit environ 31% des dépenses pour les ménages TP, quatorze mille huit cent-cinquante-six ouguiyas (14 856 MRU) P soit 36% des dépenses pour les ménages P. Elle a atteint vingt-deux mille quatre-cent-vingt-huit ouguiyas (22 428 MRU) soit environ 34% des dépenses pour les ménages M et trente-un mille cent-soixante-seize ouguiyas (31 176 MRU) soit 33% des dépenses pour les ménages A.

Hormis les ménages TP, toutes les autres catégories dépensent plus sur les aliments de diversification que sur la nourriture de base. Nous constatons que la dépense sur les aliments de diversification reste proportionnelle au niveau de richesse des ménages, plus le ménage est aisé, plus il dépense sur cette catégorie d'aliments. Cela s'explique par la cherté de ces aliments comme le lait, la viande, *etc*. Et même si les ménages TP et P doivent acheter ces denrées, ils choisissent celles qui sont de moindre qualité donc moins chères ou si, ils doivent acheter les mêmes qualités que ceux achetés par les ménages aisés, ils achèteront une petite quantité (insuffisante pour satisfaire les besoins du ménage) faute de moyens.

***Les articles ménagers*** sont essentiellement composés des dépenses sur le savon, l'énergie pour l'éclairage et la cuisson, les ustensiles domestiques, le thé, les condiments *etc*. Les dépenses sur ces articles ont atteint environ 16 à 20% des dépenses totales annuelles par catégories, soit en valeur absolue : huit mille trois cent trente-six ouguiyas (8 336 MRU) pour les ménages Très Pauvres, quatorze mille huit-cent-cinquante-six ouguiyas (14 856 MRU) pour les Pauvres, vingt-deux mille quatre-cent-vingt-huit ouguiyas (22 428 MRU) pour les Moyens et trente-un mille cent-soixante-seize ouguiyas (31 176 MRU) pour les ménages Aisés.

Notons qu'en Mauritanie et particulièrement dans la zone « Agropastorale », la dépense pour le thé, effectuée par toutes les catégories socioéconomiques est considérée comme une dépense indispensable (comme alimentaires de base) dans la plupart des cas.

***Les intrants*** dans notre contexte précis sont composés des achats de produits vétérinaires, d'aliments bétail (rakal) puisse que l'achat des intrants agricoles (pesticides, engrais) est très peu pratiqué dans la zone. La dépense sur ce poste est relativement faible ou presque insignifiante pour les ménages Très Pauvres et Pauvres ne possédant pas assez de bétail donc consacrant une très faible proportion de leur revenu pour les dépenses liées à l'entretien des animaux. Cette dépense est presque nulle pour le ménages TP, elle est estimée à environ 60 ouguiyas (60 MRU), soit environ 0,1% pour les ménages P, deux mille sept-cent ouguiyas (2 700 MRU) pour les ménages M (soit 4% de leur dépense) et sept mille cinq-cents-quatre-vingt ouguiyas (7 580 MRU) pour les ménages A (8% de leur dépense).

***Services sociaux de base*** sont composés des frais pour l'éduction et les soins de santé. Tous les groupes de richesse y consacrent une partie de leur revenu pour l'éducation de leurs enfants (même si on observe peu d'engouement des populations à envoyer les enfants à l'école) et les soins de santé. Le montant consacré à ces dépenses est de mille cinquante ouguiyas (1 050 MRU) pour les ménages TP, mille sept-cent ouguiyas (1 700 MRU) pour les ménages P, deux mille quatre-cent ouguiyas (2 400 MRU) pour les ménages M et trois

mille cinq-cents ouguiyas (3 500 MRU). Cette dépense équivaut à 4% des dépenses globales pour toutes les catégories de richesses.

Il faut noter qu'il y a beaucoup de déperdition scolaire des enfants dans la zone à cause de l'éloignement des écoles et aussi le manque de volonté des parents à envoyer leurs enfants à l'école ; L'école coranique étant la tradition pour la zone en particulier et pour le pays en général.

S'agissant de la santé, les ménages dans la zone ne font recours au centre de santé que pour les cas de maladies graves, ce qui limite la fréquentation des structures de santé. Les catégories des ménages TP et P sont très limités dans l'accès aux services sociaux de base à cause de leur pouvoir d'achat très limité.

Aussi, il faut surtout noter l'éloignement de certaines localités des services de soins couplé à l'insuffisance de la qualité de ces services.

***Les achats de vêtements*** sont composés d'achats des habits et de chaussures durant notre année de référence. Ces dépenses sont effectuées généralement à la veille des fêtes pour toutes les catégories socio-économiques. Les ménages Très Pauvres et Pauvres pour qui ces dépenses représentent 5% des dépenses annuelles totales y ont dépensés respectivement mille deux-cents ouguiyas (1 200 MRU) et deux mille ouguiyas (2 000 MRU). Ceux des catégories Moyens et Aisés qui représentent 6% de leur dépense globale y ont consacrés respectivement trois mille huit-cent ouguiyas (3 800 MRU) et cinquante-deux mille ouguiyas (52 000 MRU).

***Les frais de transport/communication*** sont des dépenses que les ménages engagent lors de leur déplacement de leur site d'origine vers d'autres localités et l'achat de cartes de recharge téléphonique pour la communication. Ces dépenses étaient globalement estimées à environ 5% des dépenses globales pour tous les groupes de richesses et se chiffraient à mille deux-cents ouguiyas (1 200 MRU) pour les ménages Très Pauvres, mille neuf-cents-cinquante ouguiyas (1 950 MRU) pour les Pauvres, trois mille ouguiyas (3 000 MRU) pour les Moyens et quatre mille deux-cents-quatre vingt ouguiyas (4 280 MRU) pour les ménages Aisés.

***Les autres dépenses*** sont constituées de frais de remboursement des crédits, des dons et engagement communautaires que les ménages effectuent lors des cérémonies de mariage, baptême, *etc*., des dépenses sur les taxes et impôts, ainsi que des petites économies qui leur restent sous la main. Ces dépenses, regroupées dans la rubrique autres dépenses augmentent en fonction du groupe de richesse. Plus le ménage est aisé, plus la dépense sur cette rubrique est importante. Les ménages aisés contribuent plus dans les engagements communautaires du fait qu'ils supportent les autres et les impôts liés au fait qu'ils disposent de la majorité du bétail et des superficies exploitables. Ce sont eux qui disposent aussi en général de petite économie sous la main en fin d'année. Ce poste de dépenses représente cent-quarante-quatre ouguiyas (144 MRU) soit 1% des dépenses globales chez les ménages TP, mille trois-cents-soixante-quatre ouguiyas (1 364 MRU) soit 3% des dépenses. Tandis que pour les ménages M et A pour qui, elle représente 8% des dépenses globales, elle a atteint respectivement cinq mille vingt-huit ouguiyas (5 028 MRU) et sept mille trois-cents-vingt-neuf ouguiyas (7 329 MRU).

## VIII. Risques et chocs

Dans la zone, les principales activités étant l'élevage et l'activité agricole, elles sont généralement affectées par les aléas suivants : l'insuffisance et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, les ennemies des cultures, les inondations (provoquant des ruptures de route pendant l'hivernage), les maladies du bétail et aussi la perturbation des opportunités sur les lieux de travail des exodants (baisse des opportunités d'avoir du travail, baisse du prix des rémunérations.

**Tableau N° 5 : Les risques et chocs pour les principales activités dans la zone de moyens d'existence**

| Domaines | Risques |
|---|---|
| **Elevage** | 1. Sécheresse<br>2. Insuffisance des pâturages<br>3. Maladies du bétail |
| **Marchés** | 1. Hausse des prix des denrées alimentaires<br>2. Baisse du prix des animaux<br>3. Augmentation du coût des transports<br>4. Baisse des opportunités de travail sur les lieux d'exode (prix et opportunités en termes de quantités) |
| **Activités agricoles** | 1. Sècheresse<br>2. Attaques des ravageurs (insectes, oiseaux, …)<br>3. Divagation des animaux<br>4. Inondations |

### Stratégies d'adaptation

Dans la zone de moyen d'existence Agro-pastorale, les stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres sont similaires. Il en est de même pour les ménages Moyens et Aisés**.**
En année difficile, les ménages utilisent deux types de stratégies pour juguler la soudure : soit en adoptant des stratégies pour augmenter leurs sources de nourriture en réduisant les dépenses non essentielles pour leur survie, soit en augmentant les sources de revenu à travers la recherche de plus d'opportunités de travail, augmentation du nombre de jour de travail sur les activités existantes ou en créant de nouvelles activités qui n'existaient pas avant le choc.

**Stratégies d'adaptation pour les dépenses**
Les stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres en matière de dépenses vont de la réduction des dépenses pour les vêtements, les engagements communautaires et les équipements électroménagers (ustensiles, savon, éclairage etc.). Pour les ménages Moyens et Aisés, ce sont les mêmes stratégies mais avec une réduction moins importante.

**Tableau N° 6 : Les stratégies d'adaptation sur les dépenses des ménages par groupe de richesse**

| Très Pauvres et Pauvres | Moyens et Aisés |
|---|---|
| **Réduire les achats habillement de 50% à 75%** | Réduire les achats habillement de 25% à 50% |
| **Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 50% à 75%** | Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 25% |
| **Réduire les dons et engagements communautaires de 50% à 75%** | Réduire les dons et engagements communautaires de 25% à 50% |
| **Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 50% à 75%** | Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 25% |
| **Réduction des dépenses sur la fête de 25% à 50%** | Réduction des dépenses sur les fêtes de 25% à 50% |

**Stratégies d'adaptation pour les revenus**

Les ménages augmentent leurs revenus par les envois des exodants, de la vente des animaux et l'augmentation de la cueillette pour les ménages TP et P et celui du petit commerce pour les ménages M et A.

**Tableau N° 7 : Stratégies d'adaptation pour les revenus par groupe de richesse**

| Très Pauvre et Pauvre | Moyens et Aisés |
|---|---|
| Augmenter le niveau du transfert des exodants de 25% à 30% | Augmenter le niveau du transfert des exodants de 50% |
| Augmenter la vente de bétail de 25% à 40% | Augmenter la vente de bétail de 50% à 75% |
| Augmentation de la cueillette 25% à 30% | Augmentation du petit commerce de 25% |
| | Augmentation de la cueillette 25% à 30% |

## Recommandations

Au regard des contraintes liées aux activités économiques, aux aléas climatique, d'accès aux services sociaux de base auxquelles font face les communautés dans la zone « Agropastorale », l'étude recommande :

- Renforcer les actions de résilience en faveur des ménages les plus vulnérables (redistribution de bétails, Cash transfert, Cash For Work ou Food For Work, …) ;
- Améliorer les conditions générales d'élevage à travers la mise à disposition des produits zoo-sanitaires de qualité, la subvention des intrants de bétail, le renforcement des équipements pastoraux (points d'eau, parcs de vaccination …) et la vulgarisation des cultures fourragères ;
- Améliorer le niveau de production des petits producteurs agricoles à travers l'introduction de nouvelles variétés résistantes à la sécheresse et à haut rendement ;
- Renforcer les capacités des organisations féminines en matière de gestion et de créativité d'activités économiques ;
- Création de Centre de Formation Féminine (transformation et conservation des produits locaux, Teinture, Couture, *etc.*) pour la promotion de la diversification des sources de revenu ;
- Créer des points d'eau potable pour les communautés ;
- Améliorer l'accès aux ménages pauvres aux crédits d'investissements communautaires ;
- Mettre en place des unités de conservation, transformation et commercialisation de la production locale (production maraîchère et laitière locale) ;
- Améliorer la couverture sanitaire et le plateau technique des infrastructures de santé déjà existante ;
- Faire un programme de sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants et en particulier celle des filles.

# Annexes

**Tableau N° 8 : Liste des Paramètres clés pour la sécurité alimentaire des ménages**

| Articles | Paramètres clés | Quantité | Prix |
|---|---|---|---|
| Production agricole | production de sorgho | X | |
| Bétail | Vente de bovin | X | X |
| | Vente de mouton | X | X |
| | Vente de chèvres | X | X |
| Autres sources de revenu et de nourriture | Main d'œuvre agricole (sarclage) | X | X |
| | Main d'œuvre construction | X | X |
| | Versement des exodants | X | X |
| | Petit commerce | X | X |
| | Dons/soutiens/zakats | X | X |
| Produits achetés | Riz | X | X |
| | Blé | X | X |
| | Maïs | X | X |
| | Sucre | X | X |
| | Huile | X | X |

***X = paramètre clé pour la zone & la cellule grisée signifie que l'élément n'est pas paramètre clé pour la colonne concernée***

## 1. Les seuils de survie et de protection pour les ménages de la zone « Agropastorale MR07 »

Le seuil de survie est calculé sur la base uniquement des besoins de la catégorie des ménages Très Pauvres. Il reste uniforme pour l'ensemble des ménages de la zone de moyens d'existence. Il s'élève à un montant de 40 552 MRU. Tandis que le seuil de protection des moyens d'existence diffère d'une catégorie à l'autre et est calculé en additionnant au seuil de survie toutes les autres dépenses liées à la production (services sociaux de base, les dépendes sur les intrants de productions) selon les groupes de richesse. Le tableau ci-dessous nous indique le seuil de protection des moyens d'existence.

**Tableau 9 : Montant du seuil de survie et de celui de la protection des moyens d'existence**

| Les seuils | TP | P | M | A |
|---|---|---|---|---|
| Seuil de survie | 43 468 MRU | 43 468 MRU | 43 468 MRU | 43 468 MRU |
| Seuil de protection des moyens d'existence | 46 971 MRU | 47 291 MRU | 50 068 MRU | 52 27 MRU |

## 2. Liste des membres de l'équipe de collecte

| N° d'ordre | Noms et Prénoms | Responsabilités | Contacts |
|---|---|---|---|
| 1 | Nouhoum SIDIBE | Team leader | 41 93 22 60 ou +223 65 70 39 35 |
| 2 | Moussa Saidou Diallo | Team leader | 46 72 43 27 |
| 3 | Sidi Zeheve | Membre | 22 49 40 72 |
| 4 | Mekfoule Mint Mouhameden | Membre | 41 34 05 54 |
| 5 | Oumar Mamadou BA | Membre | 46 90 36 21 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 | Saidou Nourou BARRY | Membre | 46 83 46 58 |
| 7 | Sada Alpha WANE | Membre | 41 42 00 57 |
| 8 | Mohamed El Moctar Jeilani | Membre | 22 93 93 28 |
| 9 | Mohamed Radhy Ould Selme | Membre | 22 19 11 93 |
| 10 | Abdoulaye Dianka | Membre | 41 32 43 96 |
| 11 | Cheikh Bouya Mohamed Ahmed | Membre | 41 42 22 82 |
| 12 | Mohamed Vadel Issa | Membre | 44 77 66 88 |
| 13 | Sidaty El Khater Ahmed Skair | Membre | 27 80 27 80 |
| 14 | Taher Cheikh Tourad | Membre | 26 70 24 32 |
| 15 | Mohamed Sidi Mahmoud Khtour | Membre | 22 03 69 20 |
| 16 | Alassane Diallo | Membre | 36 40 31 47 |
| 17 | Aicha Ba | Membre | 46 46 56 40 |
| 18 | Khardiata Sall | Membre | 49 47 63 64 |
| 19 | Mohamed Mahmoud Ahmed Saleh | Membre | 47 75 90 92 |
| 20 | Moussa Sileye BA | Membre | 26 25 11 33 |
| 21 | Demba TOURE | Superviseur | 46 54 56 28 |


**Financement :**

Cette étude a été possible grâce au généreux support du people américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.


**Informations complémentaires :**

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;
-ACF-Espagne, Bureau Mauritanie
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Mauritanie

- www.hea-sahel.org